



Boycott des évaluations CP de fin janvier 2019

Consigne intersyndicale

CGT Educ'action – SNUipp-FSU – SUD Education Puy-de-Dôme

Le 15 janvier 2019

Fin janvier 2019, débutera une deuxième phase d'évaluations nationales CP imposées par le ministère.

Ces évaluations faites pour classer, comparer, trier, mettre en concurrence les écoles, les enseignants et les élèves, n'ont pour objectif que de servir la politique éducative autoritaire du ministre de l'éducation nationale et, plus largement, du gouvernement. Cette politique éducative est bien loin de « l'école de la confiance » qu'il prétend mettre en place.

Lors de la 1ère phase, ces évaluations nationales ont été largement critiquées par des enseignants et par des chercheurs, leur remontée chronophage a posé de nombreux problèmes, y compris techniques.

Les organisations syndicales CGT Educ'action – SNUipp-FSU – SUD Education du Puy-de-Dôme condamnent ces pratiques qui ne visent qu'à instaurer des méthodes rétrogrades qui ne s'inscrivent nullement dans une perspective de progrès et de réussite des élèves.

En conséquence, elles appellent clairement les enseignants concernés à ne pas faire passer cette deuxième campagne d'évaluation afin de préserver leur liberté pédagogique qui permet de prendre en compte les besoins des élèves dans les classes. Elles encouragent par ailleurs les conseils des maîtres et

les conseils d'école de voter une motion allant dans le même sens afin de rendre cette action collective.

Comme pour la phase précédente où elles avaient eu gain de cause, les organisations syndicales CGT Educ'action – SNUipp-FSU – SUD Education du Puy-de-Dôme soutiendront les collègues qui subiraient des pressions visant à les obliger à faire passer ces évaluations.

Proposition de motion

à voter en conseil des maîtres
puis à soumettre au conseil d'école,
et à transmettre à l'IEN de la circonscription

Considérant les objectifs des évaluations nationales, leur caractère chronophage et inutile pour les apprentissages des élèves, le conseil des maîtres de l'école XXX, réuni le XXX, a décidé de ne pas réaliser la seconde phase des évaluations nationales.